

ÉDITORIAL



Chers amis adhérents

Les enfants, les actifs, les retraités... tout le monde (ou presque) a fait sa rentrée.

Qui dit rentrée dit :

- . observations,
- . interrogations,
- . remise en question, etc.

C'est pourquoi, pour vous associer encore plus à la vie de l'association des Amis du

Parc, nous vous sollicitons pour avoir votre avis et vos idées afin d'établir notre programme 2020.

Vous trouverez, à l'intérieur de cet Escarboucle, un questionnaire à remplir qui nous permettra de diversifier et d'innover dans nos actions. Nous comptons sur vous. Comme vous le savez, notre association est fortement impliquée dans la préservation de la nature, du patrimoine, de la biodiversité qui va dans le sens de sauver notre chère planète.

Cet été, j'ai eu l'occasion de visiter le bateau de WWF Panda. Les scientifiques mènent des études sur la pollution plastique. Chaque année, 8 millions de tonnes de plastiques finissent dans nos océans.

Les microplastiques contaminent l'air que nous respirons, les aliments que nous mangeons et l'eau que nous buvons. D'après une nouvelle étude de l'Université de Newcastle, un être humain pourrait ingérer environ 5 grammes de plastique chaque semaine soit l'équivalent de la quantité de microplastiques contenue dans

une carte de crédit.

Ce chiffre est issu d'une analyse d'études existantes sur l'ingestion de plastiques présents dans l'air, l'eau et la nourriture. Ces études mettent en évidence une liste d'aliments et de boissons courants contenant des microplastiques, comme l'eau, la bière, les fruits de mer et le sel. Les effets à long terme de l'ingestion de grandes quantités de plastique sur notre santé ne sont pas connus, mais des études sont en cours.

Ce problème n'est qu'un aspect d'une crise bien plus vaste, ayant des conséquences environnementales et économiques importantes.

Aussi, à notre petit niveau, nous pouvons engager des actions qui serviront à améliorer notre quotidien et à agir pour que la planète que nous livrerons à nos petits enfants soit plus belle et plus agréable. Je suis certaine que, tous ensemble, nous pouvons trouver des solutions et faire des propositions dans ce sens.

Marie-France Barret



*Et chaque feuille d'or tombe, l'heure venue,
Ainsi qu'un souvenir, lente, sur le gazon.*

Albert Samain
(extrait du poème « Automne »)

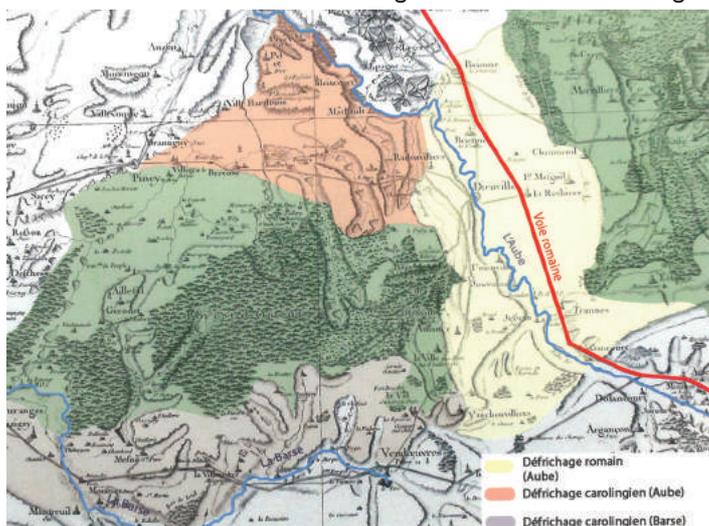
SOMMAIRE

- Editorial p. 1
- ENVIRONNEMENT
L'histoire tourmentée de la Forêt d'Orient
de l'homme du Moyen-âge
jusqu'à l'époque moderne p. 2-3
- PATRIMOINE
Carrières souterraines
et à ciel ouvert à Bossancourt p. 4-5
- SAVEZ-VOUS QUE ?
Pour un environnement respecté p. 6
- ON A FAIT
Journée découverte à Sens p. 7
Randonnée du 15 août à Géraudot p. 7
Le 4^{ème} Festival de musique classique
des Lacs de la Forêt d'Orient p. 7
- ANIMATIONS p. 8

L'HISTOIRE TOURMENTÉE DE LA FORÊT D'ORIENT DE L

Entre croyance mystique, remaniement ou changement de statuts, les massifs forestiers du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient possèdent une histoire riche et un intérêt certain grâce à la qualité de ses bois et à sa situation au bord de la Champagne Crayeuse, région entièrement déboisée.

Depuis l'antiquité, l'Homme a façonné ces vastes forêts denses et discontinues sur toute la partie de la Champagne humide. À l'origine, ce massif forestier, appelé forêt du « Der » (du nom celtique du chêne), s'étendait de Wassy à la vallée de la Seine. Isolé progressivement par le défrichement pré-édification de la voie romaine qui suivait le tracé de l'Aube, à l'époque carolingienne, il a également subi l'établissement de communautés religieuses dans la vallée de l'Aube et de la Barse. L'installation des moines cisterciens à Larrivour au début du XII^{ème} siècle continue le défrichement des terres et l'aménagement de chaînes d'étangs reliés à la Barse, formant les actuelles forêts domaniales de Larrivour et les bois de Rouilly-Sacey, Rosson, Dosches et Laubressel. Les écrits dans les chartes des comtes de Brienne montrent que cette forêt était alors leur propriété. On trouve d'ailleurs la mention de « bois d'Orrant » dès 1199. L'apparition du terme « forêt d'Orient » apparaît en 1235 lorsque les hospitaliers de la commanderie de l'Hôpital (ou d'Orient) et les templiers de Bonlieu s'installent au lieu-dit le « bois de Bateiz » entre Piney, Brevonnes et Géraudot. Auparavant, la forêt n'avait pas de nom particulier. On faisait mention « des bois du comté de Brienne » ou plus souvent « bois de bateiz », ce terme faisant allusion à un usage de la forêt exclusivement réservé au seigneur. Dans ce massif, l'appellation « loge » apparaît régulièrement (Loge Lionne, Loge-aux-Chèvres, Loge Bazin) et n'aurait aucune parenté avec le compagnonique, mais serait plutôt rattachée au francique *laudja*, désignant une cabane de branchages et de feuilles que les bûcherons construisaient pour s'abriter lors des grands travaux de déforestation. Ces « loges » sont ainsi devenues des lieux de vie, futurs établissements agricoles, hameaux ou villages.



Les défrichages à l'époque carolingienne – Carte de Cassini XVIII^{ème} siècle

À l'Est, la forêt d'Orient se prolonge jusqu'à Vauchonvilliers. C'est le domaine des seigneurs de Vendevre qui dépendait du comté de Champagne au XIII^{ème} siècle. À l'époque, une partie de la forêt se nommait encore « bois du Der ». Vers 1230, la commanderie de l'Hôpital et les templiers de Bonlieu vont continuer à réduire la surface de la forêt d'Orient entre Piney, Brevonnes et Géraudot,

dont une partie sera rachetée en 1254, donnant ainsi le nom de « forêt du Temple ». Le peuplement des vallées et l'essor des cultures intensives pendant la période contemporaine ont accentué le défrichement. La création des trois grands Lacs de Champagne a amputé plusieurs milliers d'hectares de forêt. La mise en eau du Lac d'Orient a couvert une grande partie des bois de Larrivour et plusieurs chaînes d'étangs. Le lac Auzon-Temple, plus récent, a lui fait disparaître au Nord la plus grande partie des bois de Charlieu et d'autres grands étangs. Enfin, le Lac d'Amance n'a eu que peu d'effet sur les bois de Dienville.*



Chêne classé comme arbre remarquable dans la forêt du Temple
Source Nicolas Bonnal PnrFO

Ce territoire vert et bleu où cohabitent l'eau et la forêt, tient sa particularité grâce à la composition des sols. Son caractère humide permet au chêne d'être l'essence dominante sur l'ensemble du massif car la mieux adaptée. Principalement composée de taillis sous futaies où se mêlent des arbres d'âge mûr et de taillis à rotation rapide (25 ans), la forêt d'Orient est reconnue pour la qualité de ses bois. La croissance rapide (de l'ordre de 3 à 4 mm/an pour le chêne sessile) permet d'obtenir des arbres de gros volumes et très élancés, dépassant régulièrement les 25 mètres de hauteur. La qualité des tranchages et merrains, respectivement avec un diamètre de 40 à 50 cm et une longueur de 2 mètres, se rencontre régulièrement, permettant d'obtenir des billes sans défaut très recherchées. D'autres essences composent le massif, comme les tilleuls et quelques résineux indigènes ou exotiques, ainsi que des peupliers introduits récemment et relativement localisés, ou encore des frênes très décimés qui envahissent les trouées mais qui sont désormais en proie à la chalarose.

La composition de la strate herbacée et arbustive dépend en partie de la densité de la canopée qui filtre plus ou moins la lumière, mais ce n'est pas le seul facteur. Les sols humides de nature limoneux sur sables et argiles de ce territoire se différencient en trois types. Les sols forestiers profonds, qui sont les plus répandus, permettent l'installation d'un cortège végétal caractéristique de l'humus doux ou mull forestier (matière organique composée de litière de feuilles mortes plus ou moins décomposées), avec la Mélisse, l'Anémone sylvestre, le Lamier jaune ou encore l'Asperule odorante à côté des espèces cosmopolites comme la Canche flexueuse ou la Ronce. La Petite oseille, la Molinie, la Fougère aigle ou la Callune apparaissent sur les sols bruns dégradés et acidifiés à la suite de lessivage (migration de l'argile aboutissant à une couche plus argileuse que la roche mère) résultant de coupes ou de vieilles futaies fermées. Enfin, les sols humides à gley et pseudo gley (sol caractéristique des zones humides à engorgement prolongé) font la part belle aux aulnes glutineux et aux saules avec la bourdaine et divers joncs prenant ainsi la place des essences principales.

L'HOMME DU MOYEN-ÂGE JUSQU'À L'ÉPOQUE MODERNE



Tapis d'anémone sylvie (*Anemone nemorosa*)
Source Fabrice Joachim PnrFO

L'intérêt de la forêt d'Orient réside dans les grands mammifères mais surtout dans les oiseaux séjournant ou de passage sur les Lacs réservoirs. Autrefois, la forêt recelait des espèces d'ongulés aujourd'hui disparus sous nos latitudes, mais visibles en semi-liberté à l'Espace Faune de la Forêt d'Orient. Le cerf d'Europe qui avait disparu au XIX^{ème} siècle, a été réintroduit en 1959. Le brâme du cerf est d'ailleurs un rendez-vous privilégié sur le territoire du PnrFO. Le chevreuil, également présent, subit depuis 1980 la pression touristique et se cantonne en périphérie du massif. Quant au sanglier, très rare à la fin des années 1970 (une quinzaine d'animaux abattus chaque année), sa population ne fait qu'augmenter depuis la création du groupement d'intérêt cynégétique qui aujourd'hui prélève 800 sangliers en moyenne chaque année. Cette augmentation importante provoque un déséquilibre sylvo-cynégétique qui a un impact sur le renouvellement des forêts.



Sanglier en bordure du lac du Temple
Source Fabrice Croset

Les domaines forestiers du territoire se sont vus morcelés avec l'apparition des seigneurs locaux après la royauté. Le droit de chasse et les actions de défrichement sont ainsi définis par chaque seigneurie locale qui s'empare du droit d'afforester. Au temps médiéval, la forêt est un complément non négligeable au regard des faibles rendements agricoles. La cueillette des châtaignes, des fruits, des champignons ou encore des plantes vertes en sont un exemple. Le miel issu des essaims sauvages remplace le sucre, introuvable dans les campagnes à cette époque. Le braconnage des animaux sauvages se pratique et tout est récupéré, les os et cornes pour les tabletiers, les vessies comme réservoirs ou encore tendons et boyaux pour les cordes. De plus, dans ce secteur riche de nombreux rus, le défrichement autour des petites rivières a permis la construction de digues formant les étangs pour élever les poissons, élément fondamental dans l'alimentation de l'homme au Moyen-âge en raison des pratiques religieuses. Cependant, la ressource essentielle des forêts reste la récupération du bois. Ainsi, les droits d'usages sont très encadrés et sont accordés sur des espaces bien définis. Le droit de « bois mort » autorise le

ramassage du bois sec tombé à terre alors que le droit de « mort bois » permet l'abattage des arbres. Les garennes de chasse² des seigneurs sont ainsi les espaces les mieux conservés.

La qualité de cette forêt dépend plutôt de sa gestion que du type d'essence relativement uniforme sur le massif. Ainsi, son appartenance au domaine public ou collectif ou privée (30 % de forêt publique contre 70 % de forêt privée) pourra avoir des influences sur sa composition et son entretien. Aujourd'hui, les forêts domaniales et communales sont gérées par l'Office Nationale des Forêts qui rédige et suit des documents de gestion. Les forêts privées, quant à elles, sont gérées par leur propriétaire ou des gestionnaires privés et sont soumises à un plan simple de gestion lorsque leur surface dépasse 25 hectares. Ce document garantissant une gestion durable.



Vieux chêne en bordure de l'étang du Parc aux Pourceaux
Source Stéphane Gaillard PnrFO

Le massif forestier du PnrFO possède un grand intérêt sur le plan de l'observation et des loisirs. En effet, il comporte des activités très différentes telles que la randonnée, la cueillette, la chasse, mais également le support de toute une économie. Dans l'Aube, la forêt et le bois représentent une part importante des emplois. Du fait de toutes ces activités, le PnrFO a choisi de mettre en place avec les acteurs de la forêt et du bois, un document permettant d'optimiser la pluridisciplinarité de la forêt. La Charte Forestière de Territoire est un outil de gestion durable, local et multifonctionnel des forêts qui permet la rencontre de l'ensemble des acteurs et qui repose sur une démarche de concertation. L'objectif est de mettre en place des projets concertés pour valoriser le territoire, ses ressources et ses savoir-faire. Les enjeux de ce document sont d'insuffler une identité « forêt » au sein du PnrFO, de promouvoir et valoriser la filière bois, ainsi que la multifonctionnalité de la forêt, et enfin de mettre en œuvre des actions expérimentales. Pour répondre à ces enjeux, des groupes de travail ont sélectionné 17 actions telles que l'amélioration de la desserte forestière, l'amélioration du traitement des déchets de venaison, la sensibilisation à la biodiversité forestière, la valorisation des arbres remarquables, etc. Dans toutes ces actions, l'accent sera mis sur la communication, que ce soit auprès des élus, du grand public ou des professionnels, afin d'améliorer les connaissances de chacun et ainsi de gérer au mieux l'aspect multifonctionnel de la forêt.

Laëtitia Bernard

Chargée de mission Charte Forestière de Territoire PnrFO

Quentin Mazet

Chargé de mission Observatoire du Territoire PnrFO

1) Planche obtenue en débitant un billot de bois.

2) Terrain où les seigneurs se réservaient le droit de chasse et de pêche.

*Plus d'informations dans ce livre : « Les templiers dans la forêt d'Orient – Mythe et réalité » de Valérie Alaniece et Francis Gilet. Éditions Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Troyes. 2015

CARRIÈRES SOUTERRAINES ET À

L'exploitation de carrières à Bossancourt représentait autrefois une activité importante qui employait la majeure partie de la main d'œuvre locale et des villages environnants.

- Les carrières souterraines :

D'après les renseignements fournis par le ministère du Redéploiement et du sous-sol, il n'existe pas d'édit royal ni d'arrêté ministériel ou préfectoral pris pour réglementer l'exploitation des carrières souterraines car, entre les années 1600 et la fin du XIX^{ème} siècle, l'exploitation s'est faite à la seule initiative des propriétaires, sans aucune contrainte et sans contrôle de l'administration. Le nombre et le volume intérieur des carrières sont importants, l'exploitation de la pierre de taille a duré près de trois siècles (de 1600 à 1892) et a eu des retombées économiques notables sur le pays.

La mise en service des carrières remonte à plusieurs siècles comme l'atteste la construction de la tour de la cathédrale de Troyes (1622 ?) et le pavage des nefs en 1733. La pierre de Bossancourt est retrouvée dans le mur d'enceinte de l'hospice de Bar-sur-Aube, clocher de l'église de Montiéramey, d'anciennes pierres tombales furent utilisées pour paver l'intérieur des maisons, des dalles identiques sont à l'intérieur de l'église paroissiale.



Les archives départementales révèlent : « qu'au mois de juillet 1783, on a découvert à Bossancourt et à Trannes deux carrières très considérables de marbre lumachelle ; il est de couleur de plumage de perdrix grise ; il se polit très bien. M. le Comte de Brienne en a fait faire des cheminées ».

Ce marbre est appelé lumachelle car il renferme des coquillages et autres concrétions calcaires provenant de petits animaux marins. L'exploitation de ce marbre n'a pas été poursuivie car trop difficile et dispendieuse.

Les carrières souterraines se situent dans la partie haute du village, seules quelques unes sont assez bien conservées. Sur l'ensemble de cette portion du finage le sol en est truffé.

L'exploitation s'opérait de la façon suivante : les carriers commençaient à dégager la partie haute du souterrain, immédiatement au dessous de la voûte. Après avoir extrait les bancs de pierre, ils atteignaient la pierre de taille blanche, le dur banc. Ce roc dur et compact comportait souvent des fissures qui permettaient de disjoindre les blocs de la masse rocheuse. Pour le sortir de la carrière, il convenait de le poser sur des rondins de bois et d'amener un fardier attelé de chevaux. Quand le tout reposait sur les rouleaux, le fardier était mis « à cul » le plus près possible de la pierre, des rouleaux de moindre diamètre

sur le bas du véhicule, les chevaux tiraient le bloc qui gravissait lentement la pente jusqu'à venir en équilibre par rapport à l'essieu. On détachait les chevaux pour les atteler cette fois au fardier qu'on tirait hors de la carrière. Par une manœuvre inverse, on déposait le bloc là où il devait être travaillé.

Le bloc de pierre était scié à la dimension voulue à l'aide d'un passe-partout et servait de pierres d'angle, de linteaux, d'encadrements de portes et de fenêtres, de lucarnes, auges, abreuvoirs. Les carrières produisaient les dalles pour les églises et les maisons particulières, certaines étant même équipées de « pierres à évier ».

La main d'œuvre était composée de manœuvres et de tailleurs de pierre qui utilisaient la « taille » sorte de hache crantée pour travailler la pierre. Pendant la belle saison, les ouvriers qui préféraient sans doute la vie au grand air, quittaient les carrières pour les travaux des champs, à la mauvaise saison c'est un quart au moins de la population qui retournait dans les galeries souterraines.

Le déclin des carrières est arrivé vers 1854/1856 lorsqu'a été créée la ligne de chemin de Fer de l'Est. La pierre de Bossancourt, trop gélive, a été supplantée par la pierre de Haute-Marne, de meilleure qualité et transportée sans difficulté par le rail. Les maisons bâties en briques firent « tomber » tout à fait les carrières. Les tailleurs de pierre partis à Paris trouvèrent à s'embaucher sur les chantiers de construction de l'Opéra puis aux Petit et Grand palais à l'occasion de l'Exposition de 1900. La population est passée de 497 habitants en 1856 à 355 en 1882.

En 1890, on ne retrouve plus que 2 exploitations employant six ouvriers et en 1891 une seule est en fonction avec trois ouvriers et un charretier. A partir de 1892, la commune de Bossancourt ne figure plus sur les états statistiques.

- Les carrières à ciel ouvert



La plus importante se trouvait à la limite des finages de Trannes et Bossancourt au lieu-dit « l'enterrement au diable ». Une autre se situait au Val d'Harbeau à proximité de la gare de Jessains, d'autres sont localisées à l'entrée de la commune de Trannes, certaines s'échelonnaient le long du CD 396 de Bossancourt en direction de Bar-sur-Aube. Beaucoup d'ouvriers cassaient la pierre dans ce secteur, on les appelait « des casseux ». En souvenir

CIEL OUVERT À BOSSANCOURT

de cette activité, on a nommé la contrée « les Casseux ».

Les carrières à ciel ouvert étaient des lieux de travail mais également de vie. Des abris rudimentaires puis des habitations apparurent. En 1914, les carrières de l'Enterrement au Diable comptaient une douzaine de constructions habitées par une trentaine de casseurs hommes et femmes. Les enfants participaient aux travaux le jeudi et pendant les vacances. Les conditions de vie s'avéraient précaires.

L'extraction se faisait à la main. Quand l'épaisseur des bancs de pierre ne dépassait pas 30 cm, l'extraction se faisait à la pioche ou à la barre à mine. Quand les bancs atteignaient 1 m à 1 m 20, il fallait utiliser une levrière de 3,50 à 4 m de long. Parfois il fallait recourir à l'explosif (poudre noire). Les blocs étaient débités en morceaux que le carrier relevait à la fourche le soir pour former un tas de forme trapézoïdale. A la fin du mois, l'acheteur cubait le tas et payait le carrier au m³ (5 f le m³ cube de pierre en 1920). Ces produits étaient achetés par des artisans locaux, des entrepreneurs ou par les Ponts et Chaussées. M. Emilien Faucher, entrepreneur de travaux publics installé dans la région en 1919, développa son activité. Peu à peu, tous les casseurs lui réservèrent leur production. Le transport par tombereau est supplanté par le trafic automobile, les travaux d'entretien des routes prirent de l'importance et la production manuelle n'était plus suffisante. Le premier concasseur de la région fut installé dans la carrière de l'Enterrement au Diable. La main d'œuvre féminine n'ayant plus sa place dans cette activité, les familles se fixèrent dans les villages voisins. En 1932, un deuxième concasseur est installé, les trous de mine s'effectuèrent à la perforatrice à air comprimé par compresseur à moteur à essence. La dynamite remplaça la poudre noire. La vie de cette carrière se trouva complètement changée. La pierre concassée partait directement sur les routes et chemins par camions et remorques, le chargement s'effectuant à la main puis par wagonnets Decauville et par trémies de stockage et chargeuses mécaniques en 1933.

Les Ponts et Chaussées devinrent de plus en plus exigeants sur la qualité de la pierre, gélive dans toutes les carrières, la société Faucher-Berger cessa toute activité vers 1955-1956 à l'enterrement au Diable, et créa une nouvelle installation de concassage dans la carrière d'Arsonval dont la qualité de la pierre donnait satisfaction à l'administration.

Et maintenant ?

Cet abandon du site et la quasi-absence de visiteurs, ses conditions thermiques et hydriques ont permis aux chiroptères (chauves-souris) de prendre possession des carrières souterraines et d'en faire un site d'intérêt européen pour l'accueil des chauves-souris.



Depuis 1996, le Conservatoire d'espace naturel de Champagne-Ardenne (CENCA) est gestionnaire de 15,4 hectares grâce à la signature de conventions avec les propriétaires ainsi que d'acquisitions et coacquisitions avec le PNRFO. En 1996, le site est proposé au réseau Natura 2000 au titre de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore ». Ce biotope est protégé en 1997 par un arrêté préfectoral qui interdit notamment la pénétration humaine. Les populations de chauves-souris sont suivies depuis 1988. Des grilles ont été posées aux entrées de certaines cavités en 1991 et 1998 afin de protéger ces espèces particulièrement fragiles en hiver, (la perturbation de leur hibernation peut entraîner leur mort) et d'éviter tout problème humain puisque les carrières représentent un danger potentiel (effondrement). Le plan de gestion du site Natura 2000 s'est concrétisé en 2004 par l'entremise du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne sous la forme de 3 actions : protection, étude et sensibilisation.



Un suivi scientifique est effectué chaque hiver afin d'évaluer les variations d'effectifs d'une année sur l'autre. Les résultats du comptage de 2019 dans les carrières d'Arsonval-Bossancourt affichent un total de 2240 individus. Parmi les plus importants : le Grand et Petit Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées, le Murin à moustaches, puis viennent le Grand Murin, le Murin de Natterer, le Murin de Bechstein et les oreillardards. Depuis la pose des grilles, les populations sont en augmentation ce qui confirme l'intérêt de ces protections. Deux colonies de mises bas et d'élevage sont connues en souterrain et confirment un intérêt particulier durant le printemps et l'été.

Ghislaine Simonnot
avec la participation de Bruno Fauvel

Article réalisé à partir des documents suivants :

- RICHER, Bernard, « La pierre de Bossancourt » paru dans « La Vie en Champagne » n°362 - février 1986 et n° 363 - mars 1986.
- PARISE, Claire, « Arsonval-Bossancourt : des carrières souterraines favorables aux chauves-souris », Escarboucle n°71 - juin 2008.

POUR UN ENVIRONNEMENT RESPECTÉ

Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde. En réalité c'est toujours ce qui s'est passé.

Margret Mead
(Anthropologue américaine,
1901-1978)

Nous vivons depuis quelques années une importante prise de conscience sur les problématiques environnementales. Des citoyens se demandent comment réduire leur impact, prendre en compte ces problématiques et s'informer.

Avec le projet Sentinelles de la nature, ouvert au public depuis 2017 à l'échelle nationale, tous peuvent contribuer à la protection de l'environnement mais également à sa valorisation.



Sentinelles de la nature est un projet porté par France Nature Environnement (FNE). FNE est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. On y compte près de 3500 associations adhérentes en France métropolitaine et outre-mer. Ce projet se base sur un site internet et une application mobile associée, sur lesquels chaque utilisateur peut poster des signalements d'atteintes et d'initiatives favorables.

Les données récupérées sont traitées par des référents à l'échelle régionale ; pour notre région c'est la fédération locale **Champagne Ardenne Nature Environnement (CANE)** qui s'en charge.

CANE a été créé en 1976. Il s'agit d'une fédération d'associations de Champagne Ardenne, agréée pour la protection de la nature et de l'environnement (APNE). Nous avons des associations actives dans chaque département :

- dans le 08 : ReNArd, Nature et Avenir,
- dans le 10 : Nature du Nogentais et Aube durable,
- dans le 51 : Marne Nature,
- dans le 52 : Nature Haute Marne.

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne nous fait l'amitié de nous soutenir. Toutes ces associations ont un site internet.

Sur le site www.sentinellesdelanature.fr, toute personne ayant créé un compte peut poster des signalements. Ce site se présente

par une page d'accueil avec la carte de France. Elle permet de voir les signalements rendus publics. La confidentialité des données individuelles est impérativement garantie.

On peut ensuite naviguer sur le site :

- **Actualités** : permettent de voir les informations postées par les associations partenaires
 - **Agenda** : montre les animations et les actions des associations FNE et partenaires
 - **Documentation** : donne accès à de nombreux documents juridiques et pratiques
 - **Signaler** : permet de poster un signalement.
- Toutes les atteintes ne se ressemblent pas : si les municipalités jouent bien le jeu sur les dépôts de gravats, certains sujets sont plus compliqués. Par exemple sur ce cas de déploiement d'antenne relais et le risque de mortalité des bovins dans un élevage : quelles règles, quelle jurisprudence, quelles preuves apporter ?

A CANE, nous sensibilisons à l'environnement, auprès des écoles, lors de balades où nous donnons des clés de compréhension de la nature, en organisant des ciné-débats sur l'énergie, l'eau, la faune, la flore, sur des visites de ferme pour la promotion de l'agriculture Bio, sur des exemples remarquables, mais aussi lors de stands sur des foires, événements avec animations, dons de plantes et graines, documentations, etc.

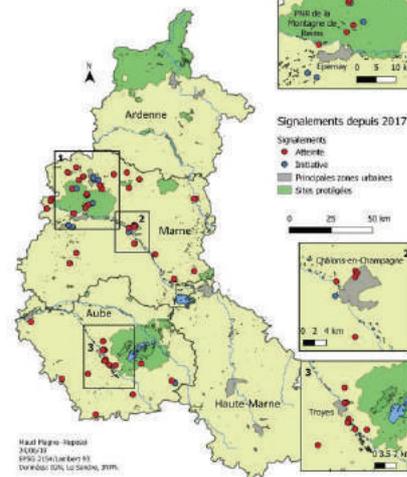
Nous organisons une formation de guide nature que nous espérons pérenniser dans le futur. Avec nos associations, les membres qualifiés, experts sur des thématiques, nous tentons d'offrir à coût réduit des sessions de formation intense, en prise directe sur des milieux emblématiques régionaux.



**CHAMPAGNE ARDENNE
NATURE ENVIRONNEMENT**

Un week-end aura lieu sur La Bassée, commune du département Nord. C'est un moyen aussi de faire connaître et

Signalements en Champagne Ardenne depuis l'ouverture au public de Sentinelles de la nature (2017).



promouvoir nos territoires.

Avec l'agrément « Protection de la nature », nous sommes en possibilité d'ester en justice. Aussi, chaque année, nous avons des recours, plaintes etc. Le contentieux est toujours difficile et à risque pour les associations qui, quand elles sont déboutées, peuvent avoir de lourdes charges, même au tribunal administratif. L'agrément est obtenu aussi en contrepartie de notre participation dans les commissions départementales et régionales et autres CoPIL (Comité de pilotage), CSS (Commission de Suivi de Site).

Notre action est très limitée, mais au moins nous avons accès aux informations. Nous participons par ailleurs activement aux enquêtes publiques, nous publions des avis auprès des préfetures, etc. Nous avons ainsi permis l'arrêt du déterrage du blaireau hors saison, ainsi que le tir du renard de nuit par exemple.

Nous tentons aussi de faire du plaidoyer environnemental auprès de nos élus locaux et régionaux. Nous les rencontrons pour discuter de leurs actions, mais aussi pour l'avancement de projets ou concernant la gestion des territoires. S'il reste des gens à convaincre de la nécessité d'agir pour l'environnement, c'est bien là qu'ils se trouvent.

Pour finir, nous avons des actions de terrain en vue de renaturer, en plantant des haies par exemple, ou en participant à des projets collectifs comme la création d'une pépinière de plants pour des haies. Nous travaillons avec nos amis lorrains et alsaciens, plus avancés notamment sur la question de la renaturation des rivières, des zones humides... autant de projets que nous aimerions voir surgir par ici.

Nous invitons toute personne morale ou physique intéressée à nous contacter pour s'investir pour l'environnement :

Site Internet :

<https://www.facebook.com/CANEassos/>

Tél : 06 41 40 88 02.

Frédéric Perard
Président CANE

Le 4^{ème} Festival de musique classique des Lacs de la Forêt d'Orient

organisé par le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient avec la participation de l'Association Développement et Animation du Territoire d'Orient de l'Est Aubeois (ADATOE) et l'Association Huit Violoncelles de Beauvais a connu un très beau succès avec près de 700 à 800 spectateurs au cours de la semaine du 15 au 20 juillet.

Six concerts étaient programmés dans les communes de Chavanges, Brienne-le-Château, Soullaines-Dhuys, Lusigny-sur-Barse, Piney et Venduvre-sur-Barse. Des concerts de poche aux bases nautiques de Dienville et de Mesnil-Saint-Père, au marché des halles de Brienne-le-Château.

A la Maison du Parc, jeunes et moins jeunes se sont initiés à la musique classique et plus particulièrement au violon et au violoncelle. Le but de ce festival était d'amener la musique classique dans notre



territoire à dominante rurale et de faire découvrir des compositeurs illustres tels que Beethoven, Haydn, Schubert, Bach, etc. Ainsi que des instruments : violon, violoncelle, piano, clarinette. C'était aussi proposer un lien entre la musique classique et le patrimoine naturel et architectural de nos églises, halles, châteaux et espaces naturels au

bord de l'eau ou des chemins de randonnées.

Un grand merci aux personnes et notamment à l'association des Amis du Parc et aux Offices de tourisme des Lacs de Champagne et de la Forêt d'Orient pour leur contribution au succès de ce festival. Dès le mois de septembre, nous préparerons le 5^{ème} festival pour l'été 2020 durant lequel nous honorerons les 250 ans de la naissance de Beethoven..

Hervé Chambon

Journée découverte à Sens



Samedi 29 juin au matin, parking de Thennelières, par une certaine fraîcheur, une cinquantaine d'Amis du Parc attendent le car : destination Sens. Une heure et demie plus tard, nous nous trouvons sur le parvis de la cathédrale de Sens où nous sommes accueillis par M. Brousse, président de l'Office de tourisme de la ville. Un

« puits de science », un homme simple, passionnant, nous « buvons » ses paroles. Avec son imposante et élégante façade, la cathédrale Saint Etienne de Sens prolongée par le Palais des Archevêques témoigne, à elle seule, du grand passé religieux de la cité. Vers 1130, l'archevêque Henri Sanglier confie la construction de la cathédrale actuelle à un architecte novateur, « le maître de Sens » (son nom nous est inconnu). Ce dernier va proposer une conception révolutionnaire du voutement : la croisée d'ogives. Le chantier ne se terminera qu'à la fin du XII^{ème} siècle. La première des grandes cathédrales gothiques de France était née. Elle servira de modèle à de nombreux édifices : Paris, Chartres, Bourges, Canterbury, etc. Quatorze heures, les rayons du soleil « brûlent » la ville, la canicule est omniprésente. Impossible de réaliser le programme prévu : une balade dans le cœur historique de la ville. C'est à l'intérieur des murs du Palais synodal, où règne une certaine fraîcheur et où se trouve le musée historique de la ville de Sens, que nous allons passer l'après-midi et découvrir son ancienne puissance. Capitale d'une tribu gauloise prestigieuse, les Senons allaient connaître leur heure de gloire le 18 juillet 390 en écrasant les légions romaines sur les bords de l'Allia et en s'emparant de Rome trois jours plus tard. Ville gallo-romaine de première importance, archevêché puissant durant la royauté... L'histoire de la ville défile avec les commentaires de notre guide. Notre séjour à Sens se termine par une balade en car nous permettant de découvrir une ville trop méconnue.

Remercions M. Brousse qui, bénévolement, nous a fait découvrir Sens et M. Czmarra pour le parfait déroulement de cette journée.

Gérard Schild

Randonnée du 15 août à Géraudot

Ce 15 août, malgré des prévisions météo pessimistes, 76 personnes se sont rendues à la salle polyvalente de Géraudot, mise gracieusement à notre disposition par la municipalité, pour participer à la randonnée.

Avant le départ, Guy a rappelé l'importance des chemins. Les randonneurs recherchent tout naturellement des voies non goudronnées et particulièrement des chemins de terre qui correspondent parfaitement à la randonnée et à l'accès à la nature. Mais tous les chemins de terre ne sont pas publics ; seuls les chemins ruraux le sont. Hélas, beaucoup de ces



chemins ne permettent pas de randonner en toute sécurité et toute commodité. Ils sont parfois fermés par des barrières, des fils barbelés, des fils électriques, envahis par la végétation ou défoncés par des véhicules. Ces chemins ont été créés par nos pères, à la sueur de leur front, à la pelle et à la pioche ; ils font partie du patrimoine des campagnes. Nous devons les conserver pour les transmettre à nos enfants. La

meilleure façon de les entretenir est de les utiliser. Jean Giono a écrit : « Il faudra bien, un jour, dessiner la carte des chemins non carrossables à l'usage des vrais curieux ». Alors, soyons curieux !

Le parcours de la rando, long de 12 km, nous offre une panoplie des paysages du PNRFO entre pâtures, forêts, étangs, domaines agricoles, lac du Temple, plage de Géraudot, mais aussi, barrières, clôtures électriques et agrainage au maïs pour engraisser les sangliers.

Après l'effort, le réconfort. Les randonneurs se sont retrouvés autour de l'apéro -une soupe champenoise- offert par l'association et préparé par Francis. La météo étant, finalement, clémente, le pique-nique s'est déroulé en plein air dans la bonne humeur et la convivialité.

Chacun sort de la glacière les plats et desserts fait-maison. On partage, on échange les recettes et on se donne rendez-vous sur d'autres chemins...

Guy Labille

RANDONNÉES

3 euros pour les non adhérents
et gratuit pour les adhérents

Samedi 12 octobre

Randonnée « autour d'Espagne »
RDV à 14h00
devant la salle des fêtes d'Espagne

Samedi 16 novembre

Randonnée

« sur le GRP des deux Bars »
RDV à 13h30
devant l'église de Vauchonvilliers

Samedi 7 décembre

Randonnée « le maquis »

RDV à 13h30
devant la Ferme des Cerisiers à Onjon
(sur la D5 entre Luyères et Coclois)

JOURNÉES DÉCOUVERTES & CONFÉRENCE

Samedi 5 octobre

Conférence de Marc-André Selosse, biologiste : « comment les microbes construisent notre monde »
Début de la conférence à 15h00 au restaurant La Mangeoire à Montiéramey

SUR INSCRIPTION.

Participation : 3 euros (rafraîchissement à l'issue de la conférence)

Samedi 19 octobre

Journée découverte

« savoir-faire artisanaux : de la Cristallerie Royale de Bayel au Moulin de la Fleuristerie (fabrication d'accessoires pour la haute couture) »
RDV à 08h15
sur le parking de l'église à Thennelières

SUR INSCRIPTION

(35 euros pour les adhérents et 40 euros pour les non adhérents)

Lundi 14 octobre (à confirmer)

Découverte de l'entreprise Remondis (recyclage de déchets électriques et électroniques)
RDV à 9h30 devant l'entreprise rue de l'écluse dans la ZAC des Marots à Saint-Thibault
SUR INSCRIPTION
(gratuit pour les adhérents et 3 euros pour les non adhérents)

Samedi 22 novembre

Journée rencontre avec les Compagnons du devoir : découverte de la Maison des Compagnons et de la Maison de l'Outil et de la Pensée ouvrière
RDV à 09h45
devant la Maison des Compagnons au 9 rue Marie Curie à Troyes
SUR INSCRIPTION
(20 euros pour les adhérents et 25 euros pour les non adhérents. Déjeuner à la Maison des Compagnons inclus)

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC : JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2019

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
Code postal : Localité :
Téléphone : E-mail :

- Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
 Abonnement Escarboucle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
et à envoyer à l'adresse : **Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES**
Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : www.amis-parc-foret-orient.fr

Après-midis théâtraux

(8 euros / gratuit pour les enfants jusque 14 ans)

Dimanche 20 octobre

Après-midi théâtral « Le coach » (comédie) par Les Comic's Bar
RDV à 15h00
à la salle polyvalente de Géraudot

Dimanche 24 novembre

Après-midi théâtral « Braquage, pizzas et ballon rond... » (comédie) par La Compagnie de l'Échange
RDV à 15h00
à la salle polyvalente de Montiéramey

Dimanche 8 décembre

Après-midi théâtral « Quelle cloche » (comédie) par La troupe de l'Étoile
RDV à 15h00 à la salle polyvalente de Saint-Léger-sous-Brienne

L'ESCARBOUCLE.

Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY
Directeur : Ghislaine Simonnot
Comité de rédaction : Y. Peuch, E. Bureau, M. Petit, MP Framery, MF Barret, JP Voulminot, G. Labille, G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PnrFO
Septembre 2019 - ISSN 0999-4998
Mise en page et impression : Imprimerie PATON (Saint André les Vergers - 03 25 78 34 49)
Imprimé sur papier recyclé 100 %.
Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.
© L'ESCARBOUCLE - PINEY
- 2019 - Marque déposée.

